

Processus provisoire pour l'approbation des déclarations d'adhésion

À la lumière des circonstances actuelles entourant la pandémie de la COVID-19, la FCI a mis en place un processus provisoire pour l'approbation des déclarations d'adhésion.

Si le recteur (rectrice) ou le directeur général (la directrice générale) de votre établissement y consentent, la déclaration d'adhésion peut être acceptée et signée par courriel plutôt que par le procédé habituel de signature manuscrite.

Nous demandons qu'un courriel contenant le texte ci-dessous soit envoyé par le recteur (rectrice) ou le directeur général (la directrice générale) de l'établissement au chargé(e) de programmes de la FCI assigné(e) à votre établissement, accompagné de la déclaration en pièce-jointe dûment remplie. Les signatures de l'agent(e) de liaison, l'administrateur ou administratrice du compte et le signataire autorisé ne sont pas requises.

Modèle de courriel

Objet : Déclaration d'adhésion approuvée – **NOM DE L'ÉTABLISSEMENT**

Je, **INSÉRER LE NOM**, recteur (**OU rectrice OU directeur général OU directrice générale**) de **INSÉRER LE NOM DE L'ÉTABLISSEMENT**, m'engage à respecter les conditions qui sont décrites dans la déclaration d'adhésion ci-jointe et conviens que les personnes désignées et les privilèges des comptes figurant à l'annexe A sont exacts. Je reconnais que ce courriel constitue ma signature aux fins de signature de cette déclaration.